

VACCINATIONS COURANTES

Les séances de vaccinations courantes (recommandées par le calendrier vaccinal français) sont **gratuites** pour tous les Valentinois âgés de 6 ans et plus.

> Pensez à prévoir une pièce d'identité et le carnet ou la carte de vaccinations lors de votre venue au centre de vaccinations.

> Les enfants mineurs sont vaccinés uniquement s'ils sont accompagnés d'un parent.

> Un certificat de vaccinations peut être établi pour toute personne vaccinée au centre ou ayant transmis un parcours vaccinal validé (carnet de vaccinations).

Retrouvez la liste des vaccins pratiqués sur valence.fr > Vivre à Valence > Santé > Centre de vaccinations.

La vaccination contre la tuberculose (BCG) et le test à tuberculine ne sont pas pratiqués dans le centre de vaccinations de Valence.



CAMPAGNE DE VACCINATION ANTIGRIPPALE

Chaque automne, le service de vaccinations de la Ville de Valence mène une campagne de vaccination antigrippale gratuite pendant deux semaines dans les différents quartiers de la ville.

Retrouvez toutes les dates sur valence.fr.



PÔLE SANTÉ DE LA VILLE CENTRE DE VACCINATIONS

4 rue du Clos Gaillard
Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
04 75 79 22 14
vaccination@mairie-valence.fr

© Direction de la communication Ville de Valence - Août 2017 - Ne pas jeter sur la voie publique

valence.fr/appli



PÔLE SANTÉ DE LA VILLE

VILLE DE
VALENCE

CENTRE DE VACCINATIONS



VACCINATIONS COURANTES
DE 6 À 99 ANS

VACCINATIONS
INTERNATIONALES

 VALENCE NOUVELLE GÉNÉRATION

Le centre de vaccinations de la Ville de Valence, agréé centre de vaccinations internationales, accueille, renseigne et propose des vaccinations tout au long de l'année, sur rendez-vous ou lors de campagnes ciblées.

Les séances de vaccinations courantes ou internationales ont lieu uniquement sur rendez-vous :

- > Le mercredi de 8 h 30 à 14 h,
- > Le jeudi de 13 h 30 à 19 h.

La prise de rendez-vous se fait par téléphone ou mail du lundi au vendredi.

Aucun renseignement d'ordre médical ne sera donné par téléphone.

Le saviez-vous ?

Le centre de vaccinations internationales de Valence, ouvert à tous les Drômois, est le seul du département.



VACCINATIONS INTERNATIONALES

Plus de deux millions de Français s'envolent chaque année vers les tropiques. Un conseil médical est nécessaire afin d'évaluer les risques sanitaires de la destination, de vérifier les contre-indications liées au voyage (climat, altitude, transport ...) et de **planifier votre calendrier de vaccinations**.

Le centre de vaccinations de Valence vous accompagne dans la programmation de ces vaccins. Il vous conseille sur la composition d'une trousse à pharmacie adaptée et sur les mesures d'hygiène sanitaire indispensables. Enfin, il vous préconise, si besoin, un traitement contre le paludisme. Pour plus de sérénité, il est recommandé d'envisager ces démarches deux mois avant le départ.

Penser à se protéger fait déjà partie du voyage...

- > Les vaccinations internationales sont payantes. La majorité des vaccins sont fournis sur place (coût entre 30 € et 95 €). Retrouvez la liste des vaccins disponibles et leurs tarifs sur valence.fr > Vivre à Valence > Santé > Centre de vaccinations.
- > Le centre réalise également des consultations/conseils pour les voyages sans vaccinations.



Le centre ne pourra pas inscrire les vaccins réalisés hors du centre de Valence sur le carnet de vaccinations internationales (carnet jaune).

PLANIFIER LES VACCINATIONS

La vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire pour certains pays et ne peut se faire que dans un centre agréé comme celui de Valence. Elle doit être programmée le plus tôt possible avant le voyage afin de respecter le délai d'immunisation (10 jours minimum).

Suivant la situation épidémiologique de chaque pays, des vaccinations sont particulièrement indiquées : hépatite A, encéphalite japonaise, méningite ACYW135, typhoïde, rage, ...

La préparation d'un voyage est également le moment de remettre à jour les vaccinations courantes telles que la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, la polio et l'hépatite B nécessaires à tous, ainsi que les vaccinations de certains enfants et adolescents : rougeole-oreillons-rubéole, méningite C, pneumocoque, papillomavirus humain...

LE CAS DU PALUDISME

Le paludisme est une maladie parasitaire transmise par un moustique qui vit dans les pays tropicaux et pour laquelle il n'existe aujourd'hui aucun vaccin. Il est donc important d'éviter au maximum les piqûres de moustiques (moustiquaires, répulsifs, vêtements amples et longs dès le coucher du soleil) et de prendre un traitement préventif avant, pendant et après le séjour. Il existe plusieurs types de traitements à adapter selon la destination et la durée du voyage. Il convient donc d'en parler avec son médecin ou lors de la consultation au centre de vaccinations.

AU RETOUR DU VOYAGE

Il est important de rester vigilant à votre retour :

- > Continuez la prise de l'antipaludéen selon la prescription médicale.
- > Devant toute manifestation clinique (fièvre, maux de ventre...) dans les jours ou les semaines qui suivent, n'hésitez pas à consulter un médecin en lui signalant votre voyage.